



Le 2 juin 2022

TABLE DES MATIÈRES

COÛT DE LA VIE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Fitch

M. Melanson

L'hon. M. Fitch

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Fitch

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

PREMIÈRES NATIONS

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Dunn

IMMIGRATION

M. LePage

L'hon. M^{me} Dunn

M. LePage

L'hon. M^{me} Dunn

AÉROPORTS

M. Legacy

L'hon. M^{me} Green

[Traduction]

COÛT DE LA VIE

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre a finalement annoncé hier un programme visant à alléger en partie les difficultés causées par l'augmentation massive du coût de la vie. Il a fallu au premier ministre — quoi? — trois ou quatre mois pour présenter un programme, et même hier, il ne pouvait pas expliquer qui bénéficierait de l'aide annoncée. Toutefois, une chose qu'il n'a pas dite hier, c'est qu'aucun soutien n'est prévu pour la classe ouvrière qui travaille fort — les gens du Nouveau-Brunswick qui se rendent au travail tous les jours et qui éprouvent quand même des difficultés. Aujourd'hui, le prix de l'essence a encore augmenté, de 4 ¢, pour atteindre 2,12 \$.

Monsieur le premier ministre, même si c'est très important d'aider les personnes les plus vulnérables de la société, soit les personnes touchant les plus faibles revenus, auriez-vous l'obligeance d'expliquer qui sont les 75 000 personnes qui bénéficieront de l'annonce d'hier?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, l'annonce indiquait clairement qui bénéficierait du programme. Il y a environ 75 000 bénéficiaires. Ils se classent en trois catégories. Il y a la catégorie de l'aide sociale, laquelle comprend les personnes ayant une incapacité et des besoins spéciaux. En plus de cette catégorie, il y a celle des personnes âgées à faible revenu, qui sont déjà admissibles à la prestation pour personnes âgées. Le tout comprend aussi les fonds qui ont été versés aux banques alimentaires. Je ne sais pas ce qui sème la confusion à cet égard. Voilà qui est assez simple.

L'idée, c'était que nous pourrions en fait mettre en oeuvre le programme en juin. Contrairement au précédent gouvernement libéral ou à tout gouvernement libéral, lesquels cherchent à faire la manchette et se préoccupent ensuite des détails, ce qui nous inquiète, c'est la façon dont les gens recevront la prestation une fois qu'ils savent qu'elle s'en vient et qu'ils sont prêts à la recevoir. Les gens en ont besoin, car ils pourraient vraiment s'en servir en ce moment. Ils la recevront en juin. L'objectif n'est pas de dire : La prestation sera bientôt instaurée, mais nous en parlerons, nous y penserons et nous ferons la manchette pour faire réagir les gens. L'objectif est plutôt de dire : La prestation s'en vient, elle sera versée en juin et elle sera versée directement aux bénéficiaires. Lorsque nous prenons une mesure, nous le faisons convenablement.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Nous nous souvenons tous de la façon dont le premier ministre aime lancer toutes sortes d'idées pour chercher à faire la manchette. Il a lancé spontanément toutes sortes d'idées différentes en cours de route ; pourtant, il a décidé de ne pas les mettre en oeuvre, car il n'y avait pas réfléchi. Eh bien, ce matin, il semble qu'il a lu ses notes d'information et qu'il comprend un peu mieux ce qu'il a

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

annoncé hier. À la conférence de presse d'hier, il était incapable d'expliquer qui était effectivement admissible et qui ne le serait peut-être pas.

Je peux toutefois vous dire, Monsieur le premier ministre, que même si les personnes à faible revenu ont besoin d'aide... La mesure permettra de les aider un peu, nous devons l'admettre. Nous concédons qu'il s'agit là d'une mesure très importante. Toutefois, Monsieur le premier ministre, pouvez-vous nous expliquer quelque chose? Lorsque les gens ordinaires et vaillants du Nouveau-Brunswick sont allés au travail aujourd'hui et ont fait le plein d'essence, ils ont payé 4 ¢ de plus, soit 2,12 \$ le litre. Pourquoi n'essayez-vous pas d'aider ce groupe de personnes du Nouveau-Brunswick, car elles éprouvent aussi des difficultés?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il ne fait aucun doute que les gens sont durement touchés par les prix à la pompe. Les gens sont durement touchés lorsqu'il s'agit de la consommation d'énergie domestique. Les gens en subissent vraiment les conséquences, et certainement, pour les travailleurs à faible revenu, il s'agit en particulier d'un coup dur important. Nous tentons d'alléger les coûts qui sont refilés aux gens qui n'ont vraiment pas la possibilité de vivre ou de se nourrir convenablement.

Toutefois, Monsieur le président, le problème qui se pose en ce qui concerne la situation liée au prix de l'essence, c'est que, en tant que province, nous ne pouvons pas avoir une incidence à cet égard. Notre province n'est pas assez importante pour influencer sur les prix mondiaux de l'énergie — les prix mondiaux de l'énergie qui ont cours en ce moment surtout en raison d'un programme fédéral déficient qui nuit à l'économie du pays. Voilà l'état actuel des choses, auquel s'ajoute la crise ukrainienne. Lorsque nous envisageons des solutions, nous devons donc chercher une solution à long terme. Nous devons examiner comment nous pourrions gérer la situation pour éviter d'avoir à maintenir la mesure, ce qui correspond exactement à ce qu'avait prévu le gouvernement libéral dans le cadre de son plan sur le carbone : miser sur l'aspect écologique et éteindre les lumières. Je suppose que l'on pourrait qualifier l'approche d'« écologie extrême », car les gens n'auront pas les moyens de vivre dans un tel environnement.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, j'aimerais vraiment que le premier ministre explique clairement qui aura droit à cette aide. Nous parlons de 75 000 personnes. Quels critères seront définis pour que ces personnes soient admissibles? Et quel sera le processus pour que ces personnes puissent bénéficier de cette aide, en juin, comme le dit le premier ministre?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

J'ai regardé les nouvelles hier soir. J'ai entendu M^{me} Thébeau, de Saint-Louis de Kent. Il semble qu'elle pourrait être admissible au montant unique de 225 \$. Qu'a-t-elle répondu? Cela ne va pas changer grand-chose dans sa vie, malheureusement. Elle vit encore de mois en mois, sans savoir si elle sera en mesure de payer son loyer et son épicerie le mois suivant.

Monsieur le premier ministre, expliquez clairement comment cela va fonctionner, qui seront les bénéficiaires et quel sera le processus.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que, de nombreuses façons, les propos tenus résument à peu près la situation. Vous savez, la réalité, c'est que nous essayons d'opérer des changements graduels, mais nous ne pourrions pas réaliser des changements qui régleront véritablement tout. Il est question d'un programme de 20 millions de dollars. Les dépenses du gouvernement augmentent d'environ 125 millions. Lorsqu'une malheureuse politique fédérale impose différentes règles, met fin à l'exploitation de nos ressources et prévoit que les provinces se rattrapent elles-mêmes, l'échec s'ensuit. La situation est impossible.

J'ai parlé à mes collègues du Canada atlantique. Nous comptons envoyer une lettre au premier ministre fédéral. Nous aurons une réunion du Conseil de la fédération (CDF) sur le sujet. Nous envoyons des lettres et parlons de véritables solutions. De l'aide nous serait utile, car il ne s'agit pas de rester ici et de dire que nous pouvons régler les prix de l'énergie à l'échelle mondiale. Nous avons dans notre pays une politique qui non seulement empêche l'activité dans notre pays, mais nous fait aussi perdre notre capacité, en tant que province et en tant que pays, d'être autosuffisants et d'aider nos collègues européens. Monsieur le président, au Canada, nous avons des solutions. Il y a un programme de transition ici, et non un programme selon lequel on éteint les lumières et espère que tout ira pour le mieux.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, chaque fois que nous écoutons le premier ministre, chaque fois qu'il ouvre la bouche, les raisons pour lesquelles les gens sont si insatisfaits de son gouvernement et du rendement de celui-ci se précisent de plus en plus. Nous parlons des difficultés de tous les jours qu'éprouvent les gens du Nouveau-Brunswick en raison du coût de la vie. Nous parlons de gens qui essaient de faire le plein et qui n'ont pas les moyens de se rendre au travail, mais le premier ministre parle de toutes sortes de situations qui touchent divers endroits dans le monde et n'ont actuellement aucune incidence directe sur la vie des gens qui éprouvent des difficultés au Nouveau-Brunswick. Il va dans tous les sens.

Monsieur le premier ministre, vous dites que 75 000 personnes pourront bénéficier de la mesure que vous avez annoncée hier, et j'ai demandé des renseignements sur les critères et

Questions orales

les processus précis. En quoi consistent-ils? Donnez-nous des précisions pour que les gens puissent savoir comment obtenir l'aide en question.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Monsieur le président, j'ai le plaisir de participer à la conversation, car il est actuellement formidable de siéger du côté de l'opposition. Vous savez, selon l'opposition, peu importe ce que fait le gouvernement, les mesures prises ne suffisent jamais. Nous avons consacré 20 millions de dollars aux personnes les plus vulnérables dans la province. Cela s'ajoute aux réformes de l'aide sociale qui ont effectivement aidé 29 000 autres personnes grâce à un investissement d'environ 29 millions. Voilà le genre de gouvernement progressiste qui aide aujourd'hui les gens du Nouveau-Brunswick, mais les parlementaires du côté de l'opposition ne trouvent rien de mieux à dire que : Eh bien, cela ne suffit pas, et vous devez en faire plus. Eh bien, Monsieur le président, une opposition qui ne trouve rien de mieux à faire est peu convaincante.

Les critères d'admissibilité sont assez clairs. Le tout est assez clair : il est question des bénéficiaires d'aide sociale, c'est-à-dire les personnes recevant de l'aide publique, des personnes âgées et des gens qui reçoivent des versements en matière de logement. C'est très simple.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président, pour la réponse. J'aimerais aussi ajouter quelque chose en ce qui a trait à l'annonce faite hier. Si nous regardons davantage les détails, nous voyons qu'un montant de 1 million de dollars a été annoncé pour les banques alimentaires. Peut-être que cela peut sembler être beaucoup d'argent. C'est considérable et c'est important.

Cependant, lorsque nous écoutons les paroles prononcées hier par Yves Sévigny, le directeur de l'Atelier R.A.D.O., à Edmundston... Ce dernier a dit aux médias, hier, à la radio, que le montant de 1 million de dollars ajouté au financement des banques alimentaires fournira des aliments ou de la nourriture pour à peu près une semaine de plus — une semaine. Cela veut dire que les gens du Nouveau-Brunswick qui souffrent et qui ont de la difficulté à payer l'épicerie devront aller aux banques alimentaires, mais ce sera seulement pour une semaine.

Alors, Monsieur le ministre, expliquez-nous pourquoi un montant de 1 million de dollars est seulement bon pour une semaine.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Eh bien, Monsieur le président, les gens de l'opposition sont prompts à lancer des accusations. Encore une fois, nous avons investi 20 millions de dollars ici dans la province pour aider les personnes les plus vulnérables. Voilà qui s'ajoute à la somme de 29 millions de dollars prévue dans le budget expressément pour certaines des réformes. Nous avons aussi accompli plus que cela. Mes collègues pourraient probablement tous prendre la parole pour parler de mesures qui ont aidé les gens, comme l'augmentation du salaire minimum. Ils pourraient parler de l'augmentation des prestations d'aide sociale en fonction de l'inflation. Ils pourraient parler de l'augmentation de salaires dans le secteur des services à la personne, ce qui, encore une fois, permet d'aider des gens. Grâce à certaines des réformes que nous avons présentées, nous avons réduit les coûts que doivent assumer diverses personnes.

Il est très facile pour le chef intérimaire de l'opposition officielle de prendre la parole et de lancer des accusations. Il a été au pouvoir pendant quatre ans, et qu'a-t-il fait? Il a puisé dans les poches des personnes âgées, augmenté les taxes et impôts...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, il ne s'agit pas de... Le ministre parle de... Il est question de parler de la réalité.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Yves Sévigny, le directeur de l'Atelier R.A.D.O., à Edmundston, a dit hier que la somme supplémentaire de 1 million de dollars versée aux banques alimentaires permettra de fournir assez d'argent pour approvisionner nos banques alimentaires pendant une semaine de plus. Expliquez la situation, tout d'abord, aux gens du Nouveau-Brunswick qui, malheureusement, ont déjà recours aux banques alimentaires et aussi aux autres personnes qui ne bénéficieront pas de l'aide annoncée hier et qui devront peut-être aller à la banque alimentaire. Ils auront toutefois une semaine de plus pour le faire. Compte tenu de la demande actuelle, les fonds prévus n'assureront l'approvisionnement que pour une autre semaine, et la situation pourrait empirer. Monsieur le premier ministre, compte tenu des réalités d'aujourd'hui, ne pourriez-vous pas avoir de la compassion, du coeur et de la compréhension? Un million de dollars pour une semaine de plus, ce n'est pas suffisant.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, la question nous ramène à l'observation que j'ai faite sur les propos du chef de l'opposition, des propos voulant que les mesures ne suffisent tout simplement jamais. Cela nous préoccupe aussi. Encore une fois, il y a encore des préoccupations compte

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

tenu de la situation et du contexte actuels, mais celles-ci découlent de la demande mondiale de pétrole et d'une politique fédérale en matière d'énergie qui est simplement mal conçue et dont la mise en oeuvre laisse à désirer. Voilà ce dont nous sommes témoins aujourd'hui à tous les égards.

Toutefois, nous ne sommes pas les seuls à jouer un rôle dans la situation actuelle. Nous savons qu'un certain nombre de groupes non gouvernementaux et de groupes religieux, entre autres, retroussent leurs manches et prêtent vraiment main-forte aux banques alimentaires et aux personnes dans le besoin. Le gouvernement ne constitue qu'une partie de la solution. Voilà pourquoi nous sommes vraiment reconnaissants à la collectivité de son travail pour aider les gens en question et les pauvres.

Monsieur le président, lorsque je pense à l'époque où les gens qui siègent actuellement du côté de l'opposition étaient au pouvoir et ont pris des décisions avant de se faire enlever le carnet de chèques, je constate qu'ils ont simplement augmenté les taxes et impôts et puisé dans...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, certains des parlementaires du côté du gouvernement actuel veulent vivre dans le passé. La réalité au Nouveau-Brunswick, c'est qu'ils sont au pouvoir. Ils sont au pouvoir depuis trois ans et ils doivent commencer à prendre leurs responsabilités. Les gens d'en face doivent commencer à assumer leurs responsabilités.

Aujourd'hui, les gens du Nouveau-Brunswick qui se rendent chaque jour au travail paient 2,12 \$ le litre à la pompe, et aucune aide n'est prévue pour eux, les gens vaillants du Nouveau-Brunswick qui éprouvent actuellement des difficultés. Nous voulons aider les personnes les plus vulnérables, mais nous devons aider les gens de la classe moyenne qui travaillent vraiment fort, qui n'ont pas les moyens de faire le plein et qui ne peuvent pas acheter de la nourriture pour leurs enfants et leur famille. Un grand nombre de personnes éprouvent des difficultés.

Monsieur le premier ministre, je sais que vous êtes économe. Nous le savons. Voilà pourquoi les gens éprouvent des difficultés. Ils doivent prendre des décisions difficiles. Ils ont besoin d'aide. Que leur répondez-vous? Puisque le prix à la pompe est trop élevé ce matin, que leur répondez-vous?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Je trouve que les propos sont particulièrement forts, puisqu'ils sont tenus par l'homme qui était ministre des Finances lors de la ponction des actifs des personnes âgées et de l'augmentation de la TVH. Toutes les taxes lui plaisent. Je trouve plutôt fort que cet homme se plaigne.

Que dire des éléments suivants? Parcourons rapidement une courte liste que j'ai examinée. Il y a les services de garde d'enfants à 10 \$ par jour. Que dire de cela? Je pense que cela aide certaines personnes. Que dire des réformes du développement social? Que dire des changements apportés au salaire minimum? Que dire des réductions d'impôt? Que dire du plafond sur l'augmentation des loyers? Que dire de cela? La protection contre les hausses marquées d'évaluation... À ce sujet, soyez attentifs plus tard aujourd'hui. Une protection contre les hausses marquées d'évaluation est prévue. Que dire de la prestation pour les aliments et le carburant? La somme de 20 millions de dollars y sera consacrée, et, grâce à des mesures prévues dans le plus récent budget, les gens du Nouveau-Brunswick bénéficieront d'un allègement fiscal à hauteur de 40 millions. Ces mesures permettront d'aider environ 400 000 personnes du Nouveau-Brunswick. Je trouve étrange que l'ancien ministre des Finances ait oublié ces mesures et certaines des mesures prises par le dernier gouvernement libéral.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, lorsque les gens du gouvernement n'ont ni réponse ni solution, ils jettent le blâme sur les autres. Ils vivent dans le passé. Ils jettent le blâme sur les gens à Ottawa, sur les guerres, et rien ni personne n'est épargné.

Monsieur le premier ministre, les gens paient 2,12 \$ à la pompe ce matin. Un grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick, malgré votre annonce d'hier, ne reçoivent aucune aide — aucune aide, Monsieur le président. Le premier ministre accumulera énormément de recettes. Nous le savons. Les économistes l'affirment. Il accumulera énormément de recettes, et, entre-temps, les gens du Nouveau-Brunswick paieront beaucoup plus cher à la pompe et ne pourront pas remplir leur réfrigérateur ni acheter de la nourriture pour leurs enfants et leur famille.

Monsieur le premier ministre, ayez l'obligeance de prendre la parole et d'expliquer quelle est votre solution pour les gens du Nouveau-Brunswick qui paient beaucoup trop cher. Suspendez l'application de la taxe provinciale sur l'essence pendant quatre mois.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le chef de l'opposition passerait d'une crise à une autre et il ne semble vraiment pas comprendre à quel point la province continue de bien se tirer d'affaire. Toutefois, nous sommes maintenant frappés par... Nous sommes passés au travers de la pandémie, à l'égard de laquelle il a baissé les bras. Nous avons connu notre plus forte croissance démographique en 45 ans et la plus importante augmentation de la valeur des propriétés. De nouvelles personnes des quatre coins du

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Canada et d'autres pays viennent au Nouveau-Brunswick. Toutefois, Monsieur le président, des défis se posent à nous à cet égard.

Si l'ancien ministre des Finances, comme on en a parlé ici, veut nous rencontrer et examiner la situation et les conditions dans lesquelles nous nous trouvons, en tant que province, et nos dépenses, lesquelles ont augmenté de 124 millions ou 130 millions, car nous aussi nous sommes frappés par... L'opposition aimerait peut-être indiquer de quelle façon elle aimerait imposer davantage les gens — les travailleurs — qui paient les factures et toutes sortes de largesses. Les gens de l'opposition pensent qu'ils devraient présenter de telles mesures et ils aimeraient peut-être dire : Eh bien, d'accord, nous voulons imposer davantage de gens. Monsieur le président, nous redistribuons les recettes que nous générons à tous les égards et qui dépassent nos engagements. Voilà notre objectif.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, j'ai écouté le premier ministre. C'était assez difficile, mais je l'ai fait. Il semble content de jeter le blâme sur les autres, de les critiquer, de critiquer le gouvernement fédéral et de nous critiquer, nous, les parlementaires de l'ancien gouvernement. Toutefois, savez-vous quelles personnes sont mécontentes ce matin? Les gens du Nouveau-Brunswick — les gens vaillants qui doivent se rendre au travail, mais ne peuvent pas faire le plein. Ils n'ont pas les moyens de payer l'essence dont ils ont besoin pour se rendre au travail en véhicule ou ils ne peuvent pas acheter la nourriture dont ils ont besoin. Le coût des aliments a augmenté de 10 %. Le coût de l'essence a augmenté de 38 %. Or, le gouvernement actuel ne fournit aucune — aucune — aide et ne fait que jeter le blâme sur les autres.

Sérieusement, êtes-vous vraiment content de jeter le blâme sur les autres, sans essayer d'aider les gens du Nouveau-Brunswick? Ils ne sont pas contents que l'essence et la nourriture leur coûtent beaucoup plus cher. Aidez-les, Monsieur le premier ministre. Y penserez-vous au moins?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Savez-vous qui essaie d'esquiver les conversations? C'est le premier ministre du Canada. Le premier ministre du Canada a élaboré une politique nationale.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Le premier ministre du Canada laisse chaque province — laisse chaque province — subir de plein fouet les conséquences, Monsieur le président. Nous sommes dans une situation où une politique énergétique nationale nous a été imposée, et le chef de l'opposition et tous les collègues savent très bien que la situation actuelle correspond exactement au plan établi. Le tout s'est produit plus rapidement que

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

prévu. C'est exactement ce qui était prévu dans le cadre de tout le processus — augmenter les prix pour que le coût de la vie devienne inabordable. Il n'en avait toutefois pas été question.

Donc, comment pouvons-nous devenir écologiques? Nous le faisons d'une façon qui est à la portée des gens. Nous procédons de façon à pouvoir gérer notre propre sécurité énergétique et nationale, sans être menacés par un pays comme la Russie. Nous ne devrions pas être tenus en otage. Toutefois, que voient les gens d'en face? Ils voient des discussions simples. Ils voient des questions simples. Or, des questions majeures se posent à nous, et nous devons en parler maintenant, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : C'est incroyable et c'est encore plus difficile à écouter, Monsieur le président. Nous le disons, et les gens du Nouveau-Brunswick le disent tous les jours. Nous l'entendons des gens avec qui nous discutons ; nous entendons partout que le premier ministre actuel ne prend pas ses responsabilités. Il blâme toujours les autres. Il lance la balle aux autres. Il ne veut rien faire pour les gens qui travaillent fort chaque jour et qui doivent payer trop cher pour certaines choses.

C'est 2,12 \$ le litre à la pompe aujourd'hui. Le coût lié à l'épicerie a augmenté de 10 % depuis un an. Le prix de l'essence a augmenté de 38 %. Le premier ministre a le culot de se lever et de dire que c'est la faute des autres et que ce sont les autres qui ne font rien. Tabarouette, Monsieur le président, nous allons parler des vraies choses ici. Les gens ont de la misère. Ils souffrent et ils vivent des difficultés. Combien de fois dois-je le dire? Sortez de votre bureau et allez écouter les gens. Entendez les gens et agissez.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est facile de rester assis là dans sa bulle et d'envisager des solutions à court terme qui auront des répercussions à long terme. Ce que nous avons vu, ce sont des politiques qui ont des répercussions à long terme, et celles-ci se sont fait sentir encore plus rapidement à cause de la crise en Ukraine.

Monsieur le président, les gens d'en face peuvent faire fi de la réalité, mais les autres premiers ministres avec qui je discute la regardent en face. Pas plus tard qu'hier, je discutais avec mes collègues du Canada atlantique et disais que nous avons besoin d'un programme national, car nous ne pouvons pas faire baisser les prix mondiaux de l'énergie. Le fait que le chef de l'opposition laisse entendre qu'une telle idée est même concevable est



Questions orales

ridicule. Cela montre simplement que la réflexion n'a pas été approfondie, car il n'est pas possible de faire baisser les prix mondiaux de l'énergie. Nous n'avons pas les moyens de procéder ainsi, mais nous sommes en mesure de gérer nos ressources et d'assurer un avenir à notre population. Notre pays est fort, mais les politiques qui nous ont été imposées ne font que l'affaiblir.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

PREMIÈRES NATIONS

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : *Woliwon*, Monsieur le président. Le Mois de l'histoire autochtone est arrivé ; prenons donc un moment pour souligner l'histoire du territoire sur lequel nous nous trouvons. Le Nouveau-Brunswick se trouve sur les territoires non abandonnés et non cédés des Mi'kmaq, des Wolastoqiyik et des Pescomodys, et malgré l'adoption à la hâte de la réforme de la gouvernance locale et la dissuasion concernant l'utilisation de noms autochtones par le gouvernement Higgs et le ministre des Gouvernements locaux, le gouvernement doit répondre à d'autres demandes liées à un changement de nom. Par exemple, il faut redonner au fleuve Saint-Jean son nom d'origine, soit le Wolastoq, et sept endroits dans cette province utilisent encore le mot commençant par S, lequel est péjoratif. Les noms en question doivent être changés. Ma question s'adresse à la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Quand le Wolastoq retrouvera-t-il son nom d'origine et quand le mot raciste commençant par S sera-t-il retiré de notre carte?

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Merci, Monsieur le président. Merci de la question. Je suis contente d'avoir l'occasion de prendre la parole sur la question. Les noms péjoratifs que nous voyons d'un bout à l'autre de la province sont absolument inacceptables. Il s'agit d'une question que nous traitons en ce moment. Nous avons eu des conversations avec toutes les Premières Nations. Nous avons demandé que soient fournis des noms pour les collectivités précises dont vous parlez, soit celles qui portent un nom commençant par S que vous venez de mentionner. Certaines Premières Nations ont demandé une prolongation d'un mois pour fournir d'autres noms. Le processus à cet égard est en cours, et il est couronné de succès jusqu'à présent.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : *Wela'lin*, Monsieur le président. Je suis contente d'apprendre que les choses commencent à bouger relativement au retrait des mots commençant par S de nos cartes. J'aimerais avoir des nouvelles sur la question du Wolastoq, car il s'agit d'une question de longue date. Il serait bon de constater que le gouvernement Higgs manifeste un sentiment d'urgence à ce sujet et sur d'autres questions ainsi qu'une volonté politique en s'engageant relativement à la question de la vérité et de la réconciliation, car son bilan ne le montre pas.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La ministre des Affaires autochtones s'oppose à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, le ministre des Finances annule soudainement des ententes sans préavis et le premier ministre refuse la tenue d'une enquête indépendante dirigée par des Autochtones sur le racisme systémique. Une mesure simple que le gouvernement pourrait prendre pour favoriser la réconciliation serait de désigner officiellement le 30 septembre comme Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, comme l'ont fait de nombreuses provinces ainsi que de nombreuses municipalités au sein de notre province. Le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail présentera-t-il un projet de loi visant à faire de cette journée un jour férié provincial avant que l'Assemblée législative n'ajourne la semaine prochaine ses travaux pour l'été?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Je remercie la députée d'en face de la question. Je tiens simplement à informer la Chambre que de nombreux travaux sont en cours en ce qui concerne les Premières Nations. J'ai déjà proposé auparavant, au cours de nos discussions, de vous inviter au ministère pour que nous puissions vous renseigner sur tout le travail qui se fait. Je ne sais pas combien de parlementaires ont réellement lu le rapport de la Commission de vérité et réconciliation et pris connaissance du travail accompli, mais nous avons donné suite à 27 des 31 recommandations qui relèvent du gouvernement provincial. Il s'agit d'une mesure historique.

L'autre aspect que j'aimerais mentionner, et que je trouve très important, c'est que chaque semaine, nous participons à des réunions avec les Premières Nations — avec chacune des Premières Nations d'un bout à l'autre de la province. Voici le genre de sujets dont nous parlons et lesquels sont très importants pour les Premières Nations : les réformes de la justice, les rapports Gladue, les services de police autochtones, la justice réparatrice, le personnel de soutien devant les tribunaux, le ramatriement et le rapatriement des artefacts et des dépouilles, la toponymie, comme ma collègue vient de le mentionner, et le développement économique. Ils doivent faire partie de l'équation.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Madame la ministre.

IMMIGRATION

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Monsieur le président, nous savons tous que chaque secteur de notre économie recherche de façon urgente du personnel qualifié et que la pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve les restaurateurs et les exploitants touristiques de notre province. Lors de la réunion du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires en avril dernier, la ministre responsable d'Opportunités NB a déclaré que la main-d'oeuvre était sa priorité numéro un.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous venons d'apprendre que, le 20 mai, ONB a temporairement suspendu les services de réception des demandes relativement à tous les volets d'immigration concernant les superviseurs de services alimentaires, les serveurs au comptoir et les serveurs d'aliments et de boissons, que les employeurs qui cherchent à recruter pour ces postes sont orientés vers Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) afin qu'ils trouvent des options dans le cadre de ses programmes d'immigration temporaire et que des employés immigrants quittent la province pour aller travailler dans une province voisine parce qu'ils peuvent y obtenir plus rapidement la résidence permanente. La ministre peut-elle expliquer la raison de la suspension des services concernant la réception des demandes liées à ces professions et indiquer combien de temps elle durera? Et je vous prie, ne rejetez pas la faute sur le gouvernement fédéral.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Je n'ai pas l'intention de rejeter la faute sur les autorités fédérales, même si IRCC est fortement débordé, et ce, depuis un certain nombre de mois. La situation a des répercussions énormes sur l'ensemble du pays. Je tiens à m'assurer que tout est clair.

Les changements que nous avons apportés au volet Entrée Express du Nouveau-Brunswick étaient nécessaires, et cela s'explique par le fait que nous n'avons pas encore reçu nos chiffres du gouvernement fédéral. Il est très tard dans la saison, mais nous ne les avons pas reçus. Nous avons dû assurer un juste équilibre, car un examen de certaines des priorités que nous avons dans la province, à savoir prendre soin des gens, nous assurer que leur santé passe avant tout et faire en sorte que nous ayons les personnes qualifiées dans la province pour faire le travail, montre que nous devons trouver un équilibre entre les priorités et les effectifs que nous obtenons par l'intermédiaire du volet Entrée Express. S'il y a un trop grand déséquilibre dans les chiffres, nous ne pourrions pas attirer dans la province les personnes nécessaires pour doter les postes requis. Par ailleurs, les étudiants étrangers qui sont dans la province en ce moment n'auront pas d'emploi, car ils ne pourront avoir recours à aucun volet. Nous devons prendre en considération de tels paramètres.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Si ce n'est pas rejeter la faute sur quelqu'un d'autre, je ne sais pas de quoi il s'agit.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

La ministre a aussi révélé que l'objectif en matière d'immigration pour 2022 est fixé à 3 300 nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick et que, de ce nombre, nous visons un taux de 30 % de francophones. Nous savons que la guerre en Ukraine pourrait permettre au Nouveau-Brunswick d'accueillir des réfugiés. Nous savons aussi que toute la question du logement est une embûche pour ce qui est du maintien de nos nouveaux arrivants.

[Traduction]

La ministre aurait-elle l'obligeance de dévoiler les mesures prises jusqu'à maintenant pour attirer de nouveaux arrivants et des réfugiés? Nommerait-elle les types d'employeurs ou d'employés qui sont priorisés, et révélerait-elle ses objectifs? Nous dirait-elle si d'autres suspensions de services, temporaires ou dans un proche avenir, sont prévues quant à la réception des demandes pour certains postes?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. Tout d'abord, je veux préciser qu'un nombre record de personnes, d'autres pays ainsi que d'autres provinces, viennent s'établir dans notre province. Nous comptons maintenant 9 000 nouveaux immigrants qui font partie de la population active. Il s'agit d'un nombre sans précédent, jamais atteint auparavant.

L'autre chose que je veux mentionner au sujet des objectifs... Vous en avez entendu parler. Vous l'avez vu. Vous avez entendu tout le monde en parler. Les employeurs de l'ensemble de la province... La situation n'est pas propre au Nouveau-Brunswick puisqu'elle se produit partout au Canada, Monsieur le président. Nous n'avons pas suffisamment de travailleurs de la santé. Nous n'avons pas suffisamment de routiers. Nous n'avons pas suffisamment de travailleurs dans les métiers spécialisés. La situation dure depuis un certain nombre de mois, et nous le savons. De plus, nous avons des préoccupations à l'égard des personnes qui reçoivent actuellement des prestations d'assurance-emploi. Voilà tous des éléments que nous essayons d'équilibrer. Cela n'a jamais été fait auparavant.

Je vous dirais que nous tenons compte des priorités. Nous savons quelles sont les priorités. Nous travaillons avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Ce ministère compte sur TravailNB pour veiller à ce que nous pallions l'ensemble des pénuries et des manques, et nous continuerons à travailler avec les employeurs concernés afin d'obtenir des résultats.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé. À l'ordre.

AÉROPORTS

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Voilà qui est trop, vraiment trop.

Monsieur le président, nous avons le temps pour une autre question. Nous pourrions peut-être obtenir des renseignements à jour. Il y a un peu plus d'un an, j'ai pris la parole à la Chambre et j'ai demandé à la ministre des Transports et de l'Infrastructure de nous renseigner sur la date de publication du rapport sur les aéroports et l'industrie du transport aérien au Nouveau-Brunswick. À l'époque, j'ai reçu une réponse selon laquelle le gouvernement ne publie pas de rapports sous forme d'ébauche. Cela fait plus d'un an, Monsieur le président. Je veux dire, est-ce si difficile de transformer une version préliminaire de rapport en version définitive? Ce n'est pas si difficile. Même la ministre de la Santé a griffonné quelques notes au dos d'un carton d'allumettes et a appelé cela une réforme de la santé. La mise au point d'une version définitive ne peut pas être si difficile. Quand publierez-vous le rapport en question, Madame la ministre?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci, Monsieur le président. En fait, au député d'en face, votre question tombe à point. Nous publierons le rapport la semaine prochaine. Je tiens également à préciser qu'il ne s'agira pas d'une ébauche. Nous publierons le rapport. Nous communiquerons avec toutes les parties prenantes et nous leur fournirons des renseignements détaillés sur le contenu du rapport. Nous publierons également des renseignements sur le nouveau fonds portant sur la prestation des services aériens que nous avons créé pour accompagner le rapport. Tout sera publié la semaine prochaine. Si vous souhaitez assister à une séance d'information avant la publication du rapport, je vous invite à le faire, car je sais que le rapport vous intéresse tant. Merci de votre question. La séance se tiendra la semaine prochaine, Monsieur.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Malheureusement, le temps alloué à la période des questions est terminé. À l'ordre, s'il vous plaît.